



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

La Poste

Question écrite n° 111623

Texte de la question

M. Julien Dray attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur le projet de fermeture du centre de tri de Bondoufle annoncé par la direction de la Poste de l'Essonne. Pour avril 2012, celle-ci prévoit de transférer l'activité du centre de tri courrier de Bondoufle à Wissous. Une telle fusion serait lourde de conséquences pour les salariés et les essonnais. Elle compromettrait plus de 300 emplois et la qualité du service public postal de proximité aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises. Le site de Bondoufle est situé dans le cœur du département de l'Essonne alors que Wissous est excentré ; un tel transfert d'activité impacterait directement sur la qualité de vie des agents et sur le transport du courrier du département. Récemment, les agents et les organisations syndicales ont proposé à la direction de l'établissement essonnais un projet alternatif de modernisation et de transformation du centre de tri courrier (CTC) en plateforme industrielle courrier (PIC) dans l'espoir de pérenniser les activités du centre de tri et de sauvegarder tous les emplois. Face à l'enjeu majeur de l'avenir postal du département, il est primordial de freiner la mise en route du projet de fermeture du centre de tri de Bondoufle et d'instaurer un moratoire de six mois afin d'étudier les solutions en faveur de son maintien. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser si le Gouvernement envisage de prendre position pour ce moratoire.

Texte de la réponse

Afin de maintenir un haut niveau de qualité de service et garantir l'équilibre économique de l'activité courrier, La Poste adapte et modernise son organisation. C'est également une condition nécessaire à la pérennité de ses missions de service public, au service de tous les Français. La Poste conduit ces évolutions, en Essonne comme sur l'ensemble du territoire, en concertation avec le personnel et les partenaires sociaux. C'est ainsi que le programme « Cap qualité courrier » (CQC) a été engagé afin d'améliorer les performances de la branche courrier de La Poste et de combler son retard technologique par rapport à ses principaux concurrents européens. Le programme CQC s'est déjà traduit par l'amélioration de la qualité de service, avec la réalisation d'un taux de distribution de 83 % en J + 1 en 2008 et de 84 % en 2009. Pour 2010, l'objectif prévu était de 85 %, mais l'activité postale a été perturbée par les événements climatiques et les intempéries et l'objectif de 85 % n'a pu être atteint. Cet objectif devrait être maintenu pour 2011 et 2012. S'agissant du transfert de l'activité du centre de tri du courrier de Bondoufle vers celui, tout proche, de Wissous, il permet de maintenir cette activité dans le département, tout en la rapprochant du lieu d'installation des grands émetteurs de courrier de l'Essonne. La Poste pourra ainsi mieux répondre aux besoins de ses clients. La qualité du service ne devrait pas être dégradée par le transfert d'activités vers cet établissement géré par la direction opérationnelle de Paris-Sud. En augmentation constante dans le département de l'Essonne, la qualité de service des flux traités par la plateforme industrielle de courrier (PIC) de Wissous compte parmi les meilleures au plan national. En outre, sa qualité d'installation permettra d'améliorer les conditions de travail des personnels concernés. Un dispositif d'accompagnement personnalisé est prévu à l'intention des agents du site de Bondoufle qui ont la liberté de suivre leur activité vers la PIC de Wissous ou de candidater prioritairement, sur les postes proposés dans les

centres courrier de l'Essonne et dans les autres PIC franciliennes. Des formations et des aides financières ont été déployées spécifiquement pour accompagner cette opération. Le réseau courrier en Essonne sera modernisé et rénové. Une plate-forme de préparation et de distribution du courrier sera inaugurée cette année à Saint-Michel-sur-Orge. Une plate-forme opérationnelle de soutien devrait également être mise en service début 2012. Un effort de modernisation significatif a été également réalisé pour l'accueil des clients dans la ville d'Évry. Les bureaux de poste d'Évry Agora et de Ris-Orangis ont été rénovés selon le nouveau concept d'espace services clients. La programmation 2011 du Fonds postal national de péréquation territoriale prévoit la rénovation du bureau d'Évry Hôtel-de-Ville situé en zone urbaine sensible. La Poste est également partenaire du point information et médiation multi-services (PIMMS) du département à Évry Coeur-Essonne et une convention a été signée en 2010 avec l'école de la deuxième chance de Ris-Orangis. Enfin, l'expérimentation récemment conduite par La Poste d'un service de logistique inversée dans la communauté d'agglomération va lui permettre de récupérer du papier usagé dans des entreprises de l'Essonne pour les remettre à des centres de recyclage. Ce service a connu un réel succès et la possibilité de le déployer à plus grande échelle est à l'étude.

Données clés

Auteur : [M. Julien Dray](#)

Circonscription : Essonne (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111623

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2011, page 6460

Réponse publiée le : 16 août 2011, page 8865